



Dachorganisation Frauenhäuser Schweiz und Liechtenstein  
Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein  
Organizzazione mantello delle Case delle Donne della Svizzera e del Liechtenstein  
Organisaziun tetgala da las Chasas da dunnas da la Svizra e dal Liechtenstein

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

### 1. Comité et association

Dans le courant de l'année 2020, nous nous sommes réunies six fois en séances du comité – parfois autour d'une table, parfois sur Zoom, Covid oblige.

L'assemblée des déléguées qui avait été prévue en mars 2020 à Zurich a dû être annulée en raison de la pandémie. Nous avons réglé certaines affaires par voie circulaire. La réunion suivante, quant à elle, a bien eu lieu le 27 octobre à Zurich. Lors de cette dernière, les déléguées ont accepté à l'unanimité les diverses demandes que nous avaient adressées certaines institutions souhaitant devenir membres de la DAO. Sont nouvellement affiliées : *Au Coeur des Grottes* (Genève), *Solidarité femmes* Lucerne, *Herberge für Frauen* (Zoug) et *MalleyPrairie* (Lausanne). L'assemblée des déléguées s'est appuyée pour ces admissions sur les critères du catalogue de prestations de la CDAS/DAO, ainsi que sur la compatibilité avec nos statuts. C'est ainsi que nous comptons désormais officiellement 19 membres dès 2021, une augmentation très bienvenue ! Ces maisons d'accueil et ces refuges sont situés dans les cantons suivants : Argovie, Appenzell Rhodes intérieures, Appenzell Rhodes extérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Lucerne, Neuchâtel, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud, Valais, Zurich, Zoug et la Principauté de Liechtenstein. D'autres admissions sont prévues en 2021.

Première coordinatrice de la DAO, GZ est arrivée, à fin mai 2020, au terme de son engagement à durée limitée. C'est avec une belle énergie et beaucoup d'allant qu'elle a œuvré durant deux ans – de concert avec le comité – pour façonner ce nouveau poste. Elle s'est surtout investie dans l'élaboration du rapport « Protection et intérêt supérieur de l'enfant en maison d'accueil pour femmes » (voir point 2). Elle a en outre donné un visage et un profil à cette nouvelle fonction, déchargeant du même coup le comité sur le plan de l'administration, de la préparation des assemblées, des remerciements pour les dons reçus et de la communication en général, un appui inestimable. La réunion du mois d'octobre a été l'occasion de prendre congé d'elle et de dûment la remercier.

Dès mai 2020, c'est LJ qui a repris le flambeau, élue par le comité à l'issue d'une mise au concours à l'interne. En mai, GZ s'est chargée de la mettre au courant. Le travail de Lena John, qui a aidé aussi bien GZ que le comité à finaliser le rapport sur la protection des enfants, s'est avéré précieux.

Après avoir travaillé longtemps à Solidarité femmes Fribourg, LJ avait pris en 2019 un emploi à temps partiel à Solidarité femmes Thoune-Berner Oberland. Au cours de l'année écoulée, le poste de coordinatrice de la DAO est passé de 30 % à 40 %, car nous avons pu en assurer le financement pour deux ans supplémentaires et parce que le volume de travail en attente justifiait pleinement une telle augmentation.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) nous ayant fait part en 2020 de l'éventualité qu'un montant de 3 millions soit mis à disposition chaque année dès 2021 pour garantir la mise en place de mesures de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique, le comité a choisi d'aller encore plus loin et a déposé à l'assemblée des déléguées d'octobre 2020 une demande d'augmentation du taux d'engagement de notre coordinatrice, lequel devait ainsi passer à 70 % dès 2021. Ceci au motif qu'il était grand temps que la faïtière dispose enfin d'un poste adéquat, garanti à long terme, après tant d'années où le comité avait assuré tout le travail de coordination au plan national (sans parler de l'énorme contribution financière que cela représentait pour les



Dachorganisation Frauenhäuser Schweiz und Liechtenstein  
Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein  
Organizzazione mantello delle Case delle Donne della Svizzera e del Liechtenstein  
Organizaziun tetgala da las Chasas da dunnas da la Svizra e dal Liechtenstein

institutions employeuses des femmes qualifiées qui composaient ledit comité). L'assemblée des déléguées a approuvé ce projet et en conséquence LJ a donné sa dédite à Solidarité femmes de Thoune-Berner Oberland, pour des raisons évidentes de capacités. Le Conseil national ayant effectivement approuvé, lors de sa session d'hiver, la loi prévoyant un financement annuel de certains projets pour une somme globale de trois millions – ceci dans le cadre de l'application de la Convention d'Istanbul – le comité de la DAO a déposé en janvier 2021 une demande de cofinancement du poste de coordinatrice (qui a été acceptée en mai 2021).

Le comité tient à remercier ici de tout cœur les déléguées, une fois de plus, pour la confiance qu'elles lui ont témoignée et pour leur coopération au cours de l'année écoulée, exceptionnellement riche en défis de toutes sortes.

## **2. Rapport intitulé « Protection et intérêt supérieur de l'enfant en maison d'accueil pour femmes »**

Sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la DAO a rédigé un rapport sur la question de la protection et l'intérêt supérieur de l'enfant en maison d'accueil pour femmes ; ce travail a pu être financé grâce au crédit *protection de l'enfance* dont dispose l'OFAS. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre le comité et les collaboratrices compétentes de diverses maisons d'accueil, et sa version définitive a été approuvée en octobre 2020 par l'assemblée des déléguées. C'est un précieux document professionnel, à même de servir la cause de la DAO et des diverses institutions de Solidarité femmes : il constituera un outil bien utile dans leurs efforts sur le plan politique pour que soit enfin reconnue la nécessité d'offrir aux enfants hébergés dans nos refuges un soutien professionnel spécialisé. Vous pouvez le consulter sur notre site Internet.

## **3. Réseautage et collaboration**

### **Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)**

En mars 2020, une délégation du comité a de nouveau pris part à une séance d'échanges avec le BFEG. Il y a surtout été question du crédit financier avalisé par le Parlement lors de sa session d'hiver 2020, d'après l'Ordonnance contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, qui doit être mis à disposition chaque année par le BFEG aux fins d'instaurer des mesures pour prévenir ces violences.

### **Réseau Convention d'Istanbul**

Ce réseau a procédé durant l'année 2020 à maints échanges sur Zoom ; il s'est penché principalement sur la question du rapport alternatif qui sera remis au GREVIO en tant que prise de position commune des ONG. Le bureau de la DAO a rassemblé les prises de position des diverses institutions de Solidarité femmes jusqu'à octobre 2020 et en a remis un résumé à TERRE DES FEMMES Suisse.

En raison de la pandémie, il a fallu reporter à 2022 la visite en Suisse du GREVIO, ce qui a permis au réseau d'avoir davantage de temps à disposition pour rédiger son rapport alternatif (avoir plus de 90 membres à son actif nécessite une quantité considérable d'échanges et de discussions). Il a envoyé une délégation, dont une représentante de la DAO, à une réunion en juin avec Marie-Claude Hofner, élue en 2019 pour représenter la Suisse au sein du GREVIO. Cet échange a eu lieu à Berne et a permis aux intéressées de faire connaissance.

Étant suisse, Marie-Claude Hofner ne sera pas présente lors de la visite du GREVIO dans notre pays. Une autre rencontre avec elle est envisagée.

#### **4. Participation au groupe d'accompagnement relatif au Postulat Arslan 19.4369 « Mieux protéger les victimes dans les cas à haut risque de violence domestique. Examiner des mesures plus efficaces »**

À fin mars 2020, le Département fédéral de justice et police a invité la DAO à prendre part à ce groupe de suivi. Depuis lors, nous y sommes représentées par MZ.

#### **5. Pandémie Covid-19**

L'année 2020 a mis Solidarité femmes à rude épreuve. En mars, tout s'est emballé et les maisons d'accueil ont été tenues de respecter les mesures de protection édictées tout en offrant un nombre suffisant de places. Par conséquent, pour nombre de nos institutions, la charge de travail s'est vue fortement accrue tout au long de l'année.

Avec la fermeture des écoles, certaines collaboratrices ont connu des difficultés privées au niveau de la garde de leurs propres enfants, ce qui a eu des répercussions sur leur disponibilité professionnelle. A cela s'est ajouté le fait qu'il a fallu protéger spécialement nos collègues appartenant aux groupes à risque. En parallèle, l'acquisition de matériel de désinfection et d'hygiène en suffisance s'est avérée très coûteuse et chronophage.

Au printemps, la DAO a fait à la Chaîne du Bonheur une demande de fonds, afin de pouvoir offrir un coup de pouce financier à nos 18 maisons d'accueil et structures d'hébergement protégé. La somme a été répartie à parts égales entre les différentes institutions, ce qui a permis d'éponger en partie les dépenses courantes et de maintenir nos capacités de travail. Par la suite, nous avons pu déposer une deuxième demande de fonds, ce qui a été un grand soulagement ; en effet, une partie de nos membres auraient disposé de trop peu de capacités pour faire leur propre demande à la Chaîne du Bonheur.

Malgré ce soutien financier, de nombreuses institutions de Solidarité femmes – surtout les plus grandes – se retrouvent face à un découvert imputable à la pandémie. À l'heure où nous écrivons ce rapport, nous ne savons pas encore très bien si ces trous financiers (parfois assez conséquents) pourront être comblés.

La plupart des maisons d'accueil et des structures d'hébergement sécurisé ont été contraintes d'investir une grande partie des montants reçus de la Chaîne du Bonheur sur le plan des ressources humaines, qui ont dû être augmentées. En effet, ces institutions emploient en général uniquement des femmes, et les mères n'y sont pas rares. Avec le semi-confinement du printemps, nombre d'entre elles n'ont plus été en mesure de travailler comme d'habitude car du jour au lendemain elles n'ont plus pu compter sur la garde ordinaire de leurs enfants. En outre, certaines collaboratrices ont été testées positives, ou ont dû se mettre en quarantaine. Cela a eu pour conséquence que tous les refuges existants, bien que pleins ou presque pleins, ont dû se débrouiller dès le mois de mars 2020 avec des ressources humaines insuffisantes. Afin de pouvoir assurer aux résidentes touchées par la violence et à leurs enfants un encadrement digne de ce nom, certaines institutions ont été contraintes d'engager du personnel supplémentaire.

Le fait d'avoir traversé ensemble ces longs mois sous le signe du Covid-19 a eu pour résultat de renforcer la cohésion des structures d'accueil, au point que la DAO a vu le nombre de ses membres s'accroître de 4. En d'autres termes, à partir de 2021 la totalité des maisons d'accueil et des refuges de Suisse romande comme de Suisse alémanique seront chapeautées par la DAO. Seules nos collègues tessinoises n'en feront pas partie, leur

association n'ayant pas les moyens de s'affilier à la nôtre. Nous allons nous pencher sur la question dans le courant de l'année 2021 et tenter de trouver une solution pour qu'elles puissent finalement se joindre à nous.

## 6. Finances et comptes de l'association

### Organisation et tenue des comptes

La DAO est une petite organisation indépendante à but non-lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et est exonérée d'impôts. Elle s'autofinance grâce aux cotisations de ses membres, à des contributions bénévoles et à diverses aides pour des projets spécifiques. Les comptes annuels font l'objet d'une comptabilité analytique. Durant ces dernières années, c'est la fiduciaire *Zenhäuser Treuhand SA* qui a procédé à la révision des comptes.

### Recherche de fonds 2020

À l'automne 2017, les déléguées de la DAO ont décidé d'avaliser un budget sur deux ans dédié au projet « Protection et intérêt supérieur de l'enfant en maison d'accueil pour femmes » et de soumettre une demande financière à l'OFAS. La demande ayant été acceptée, nous avons donc reçu à cette fin un financement public de 2018 à 2020, pour effectuer une analyse dans nos refuges et rédiger ensuite un rapport à l'intention de l'OFAS. Nous avons engagé une coordinatrice à 30 % dès le mois de juin 2018 pour gérer ce projet. Nous avons achevé la première phase au cours de l'été 2020, avec un montant de CHF 20'000.- à charge de l'OFAS pour cette année-là.

Afin d'être en mesure d'assurer à la fois le projet et le poste de coordination, nous avons augmenté à CHF 27'750.- les cotisations pour 2020. En parallèle, nous avons intensifié les recherches de fonds tant auprès des organismes privés que de ceux de droit public, et nous avons également fourni tout un travail de sensibilisation. Grâce à ce dernier, nous avons pu garantir un financement de suivi pour l'année en cours. La DAO a reçu en 2020 des dons pour un montant de CHF 111'584.- de personnes privées, de paroisses et de communes politiques ainsi que d'organismes et d'entreprises de droit privé.

Les sections suisses de l'organisation féminine *Inner Wheel* ont choisi la DAO comme bénéficiaire et ont financé notre projet « Site web » avec un don de CHF 30'750.-. De son côté, *The Body Shop Suisse* a décidé de verser à notre association le fruit de son action de Noël, ce qui représentait également un soutien précieux pour la DAO.

### La DAO devenue partenaire contractuelle de la Chaîne du Bonheur et de la Fondation OAK pour pouvoir assurer le projet « COV19 »

Les maisons d'accueil pour femmes font partie des institutions destinées à fournir des prestations d'importance sociétale sans pour autant disposer de ressources adéquates. La crise due au coronavirus les a confrontées à des défis supplémentaires. La campagne de collecte de fonds « COV19 », lancée par la Chaîne du Bonheur, a également soutenu les maisons d'accueil pour femmes. Le comité et la coordinatrice de la DAO ont coordonné ce projet dans l'intérêt d'une action rapide en faveur des femmes et enfants dans les maisons d'accueil.

### Clôture des comptes 2020

Les charges de la DAO en ce qui concerne les tâches de l'association, de la coordinatrice et de la coopération se montent à CHF 39'032.- auxquels s'ajoutent CHF 38'534.15 pour divers projets. Nous avons augmenté le poste de coordinatrice de 10 % à partir du mois de mai 2020, afin de faire face à l'accroissement de sa charge de travail.



Dachorganisation Frauenhäuser Schweiz und Liechtenstein  
Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein  
Organizzazione mantello delle Case delle Donne della Svizzera e del Liechtenstein  
Organisaziun tetgala da las Chasas da dunnas da la Svizra e dal Liechtenstein

Les comptes 2020 ont été bouclés avec une attribution de CHF 30'750.- à divers projets, des dons liés au poste de coordinatrice pour un montant de CHF 80'000.- et un bénéfice de CHF 46'767.-.

Cette situation exceptionnelle a entraîné un dépassement du budget au niveau des dépenses. Toutefois, des dons inattendus et assez élevés nous ont permis de combler le déficit. La part des prestations en propre des membres de la DAO s'est également révélée substantielle :

- frais de personnel : les tâches de coordination, de coopération et de communication ainsi que les tâches liées à des projets ont été effectuées par le comité et par les déléguées de l'association. Les salaires sont versés par les institutions membres. Les femmes du comité travaillent de façon bénévole.
- infrastructure et bureau : la plupart du temps, ce sont les institutions membres qui mettent à disposition les bureaux, les salles de réunion et les TIC.

Prestations de tiers : nos interprètes et traductrices nous facturent leurs prestations à un tarif préférentiel.

Au nom de la DAO et des maisons d'accueil de Suisse et du Liechtenstein, nous aimerions remercier ici l'ensemble de nos généreuses donatrices et donateurs pour leur soutien financier et matériel de toute sorte. Nous sommes ravies de voir leur élan de solidarité en faveur des femmes et des enfants que nous accueillons. La prise de conscience ne cesse de grandir par rapport à la violence domestique et à l'urgence d'offrir protection et accompagnement aux personnes qui veulent en sortir.